

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE SAIDA
DAÏRA D'AIN EL HADJAR
COMMUNE DE MOULAY LARBI

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE
MINIMALE**

N° 08/2026

Le président de l'assemblée populaire communale de Moulay-Larbi lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale N° 08/2026 pour l'opération inscrit dans le cadre du programme **ADSEC 2026** suivante :

1*- ENTRETIEN DU CHEMIN COMMUNAL RELIANT RN 104 AU CW 13 PASSANT PAR HASSI BAYLAK ET YAMDELLES SUR 3.00 KMS (02 EME TRANCHE)

Les conditions d'éligibilité

➤ catégorie quatre(04) et plus activité principale, travaux publics.

➤ Chiffre d'affaire plus de cinquante millions dinars (50 000 000.00 DA) : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années (2023-2024-2025) et les références bancaires

➤ Au moins 01 attestations de bonne exécution même nature des travaux réalisés durant les 05 dernières années

1- DOSSIER DE CANDIDATURE :

➤ Déclaration de candidature.

➤ Déclaration de probité dûment remplie et signée.

➤ Les statuts pour les sociétés.

➤ Attestation de dépôt des comptes sociaux des trois dernières années 2023-2024-2025

➤ Extrait rôle en validité dûment apuré ou échéancier

➤ Casier judiciaire n° 03 moins de trois mois.

➤ planning de réalisation des travaux

➤ Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

➤ Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :

a/ Capacités professionnelles : Registre de commerce selon le lot, attestation C 20 - Attestation NIF - Attestation NIS.

b/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.

c/ Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

2- L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

➤ Une déclaration à souscrire ;

➤ Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation des services publics.

➤ Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3- OFFRE FINANCIERE :

-01- Lettre de soumission

02-Bordereau des prix unitaires

03-Devis quantitatif et estimatif (montant de la soumission en ttc)

04- mémoire technique.

* Le cahier de charge assorti du devis quantitatif et estimatif est A retirer auprès du bureau des marches (secrétariat général de la commune) de l'APC de Moulay Labri.

* Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, Ces **enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme** adressée a Mr : le président de l'APC par plis porte celée de l'extérieur portante (intitulé de l'opération et la mention -soumission a ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres) Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale **N°08/2026** , dans un délai de **(15) JOURS** a compté du la première jour parution de l'avis aux journaux quotidiens.

* Les soumissionnaires restent engages dans leurs offres pendant une durée de **105 jours** a partir de la première parution.

NB : il est porte a la connaissance des entreprises soumissionnaires que la date de dépôt des offres est fixée le dernier jour du délai de préparation des offres de 08 h a 12 h au plus tard et l'ouverture des plis se fera le même jour A 13 :00h au siège de l'APC et a laquelle elles sont invitées à y assister.

MOULAY LARBI LE :.....
LE PRESIDENT DE L'APC